gravée. C'est ainsi qu'à une heure du matin, le rapide de Paris, attendu en gare de Lille à 10 h. 15 du soir, n'était pas encore arrivé.

Un incendie chez M. Scrive

RUE DE ROUBAIX

Mardi vers une heure de l'après-midi, M. Antoine Scrive, qui habite l'hôtel situé à l'angle des rues de Roubaix et des Canonniers, montait au premier étage.

Arrivé au palier, qui sert en même temps de vestibule aux chambres qui y ont accès, il dit tout à coup flamber une superbe tapisserie d'une valeur de cinq à six mille francs. Cette tapisserie recouvrait un mur dans lequel sont encastrées les conduites de chaleur du calorifère situé dans la cave.

Faisant preuve du plus grand sang-froid, M. Scrive arracha la tapisserie et donna aussitôt l'alarme. Tout le personnel accourut et jeta quelques seaux d'eau sur le mur, déjà tout calciné par les flammes.

Deux pompiers du poste de la rue de Fives arrivèrent peu après, examinèrent les lieux et jugèrent que tout danger était écarté.

Il n'en était rien, l'ennemi était resté dans la place ; le feu avait gagné les solives du plafond et couvait silencieusement, se propageant lentement mais sûrement.

A six heures du soir, au moment où M. et Mme Scrive se disposaient à sortir en ville, un bruyant coup de sonnette se faisait entendre. C'était une voisine, Mme Desplintes, qui, du haut de sa chambre, située au deuxième étage de l'estaminet Fibbe, avait aperçu une épaisse fumée sortir du 2e étage de l'hôtel, et venait prévenir les habitants.

On s'élança au 2e étage ; tout le plancher d'une chambre inoccupée était la proie des flammes, et le siège du foyer était toujours la conduite du calorifère. De nouveau le personnel inonda le foyer, mais cette fois il fallait d'autres remèdes au fléau, car de toutes les nouures du plancher jaillissaient des étincelles.

A ce moment arrivaient successivement, sous les ordres du capitaine Crombez et du lieutenant Pattin, les pompiers de la rue de Fives et de Malus avec tout leur matériel.

Armés de leurs haches les pompiers s'attaquèrent au bois encore neuf du plancher — les appartements avaient été restaurés il y a six mois à peine — et firent tomber poutres et planches à demi-calcinées.

Ce ne fut qu'au bout d'une heure d'efforts et de destruction que les pompiers parvinrent à se rendre maîtres du feu.

Les dégâts sont évalués entre dix et quinze mille francs et sont couverts par une assurance.

Il est heureux que l'incendie n'ait pas éclaté dans la nuit, car l'on eut alors à déplorer la perte de nombreux objets d'art et d'une riche bibliothèque.

M. Génot, commissaire du quartier, se rendit sur les lieux à la première alerte et fit établir rue de Roubaix un rigoureux service d'ordre que nécessitait l'affluence de la foule intrigante par l'arrivée du matériel de la caserne Malus.

Retards de trains. — Le train de 10 heures 15 est arrivé à Lille avec deux heures et demie de retard : le train qui doit entrer à Lille à minuit, n'est arrivé qu'à une heure un quart, et à une heure et demie du matin le « Dijonnais » n'est pas encore signalé.

Pour **l'Hygiène**, chauffez-vous au gaz, avec les foyers « **Merveilleux** » brévetés, de styles et ordinaires, sans odeur ni buée, **Engels**, 67, rue Nationale, Lille.

M. le chanoine Pannier

Nos lecteurs auront remarqué dans la première colonne de notre première page que le Souverain-Pontife vient de nommer consulteur de la commission biblique **M. le chanoine Pannier**, professeur d'Ecriture Sainte à l'Université catholique de Lille.

Le grand honneur de cette haute distinction rejaillit sur notre Faculté de Théologie et sur tout le corps professoral de notre Université.

Nous prions M. le chanoine Pannier d'agréer nos respectueuses et très cordiales félicitations.

ROUBAIX

A la Ligue Patriotique des Françaises

A l'issue de la grande réunion organisée, dimanche, dans la salle d'œuvres de la rue du Vieil-Abreuvoir, par la Ligue Patriotique des Françaises, et que présidait Mgr Delamaire, on avait annoncé qu'une réunion, purement destinée à l'organisation de la section de Roubaix, aurait lieu dans la même salle le mardi, à 3 heures.

Cette réunion s'est tenue, hier, à l'heure indiquée. Un grand nombre de dames y assistaient, Mgr Berteaux avait tenu à s'y rendre.

La secrétaire de la Ligue a reçu l'adhésion de nombreuses dames qui ne s'étaient pas encore fait inscrire, Mlle de Noëllat a exposé tous les détails de l'organisation de la Ligue, indiquant son fonctionnement, ses moyens d'action, les devoirs des ligueuses pour qu'elles répondent bien au but poursuivi par la grande association.

Ce but a été longuement défini, dimanche, par Mlle de Noëllat, au cours de sa belle conférence. Nous nous bornerons donc à rappeler en deux mots qu'il consiste à combattre l'action néfaste de la Franc-Maçonnerie qui veut perdre la France en la déchristianisant.

La tâche est noble ; elle est aussi urgente. Aussi est-il à souhaiter que toutes les femmes chrétiennes se pénètrent bien des devoirs que leur impose cette qualité, adhèrent à la Ligue Patriotique des Françaises et remplissent consciencieusement toutes les obligations, du reste faciles, que comporte cette affiliation.

Un violent incendie rue Montaigne

25.000 FRANCS DE DÉGATS
PLUSIEURS POMPIERS EN DANGER

Un incendie, qui a fait d'assez importants dégâts et a failli occasionner un très grave accident, s'est déclaré hier soir rue Montaigne.

Le domestique de M. Dansette, chevilleur rue Lacroix, rentrait avec son attelage vers sept heures et demie, quand il aperçut une lueur au-dessus des premières maisons de la rue Montaigne.

Il abandonna son attelage et courut dans cette rue. Il put constater alors que les flammes provenaient de l'établissement de M. Jules Lesauvage, négociant et dégraisseur de lavettes industrielles, établi au numéro 2.

La salle de lavage et de dégraissage, où le feu avait pris, est située derrière l'habitation. Elle est contigue à l'écurie de M. Henri Nys, chevilleur de pores.

Le domestique s'empressa de donner l'alarme et se mit en devoir de sortir de l'écurie les deux chevaux et la voiture de M. Nys.

Les pompiers furent informés par un avertisseur voisin. Ils arrivèrent rapidement avec leur matériel. Déjà toute la salle de lavage était en feu et de sinistres lueurs éclairaient le quartier.

Cinq lances furent rapidement mises en batterie et inondèrent le foyer.

Bientôt l'incendie fut circonscrit. Les bâtiments voisins purent être préservés ; l'écurie de M. Nys avait néanmoins été en partie atteinte.

Quant à l'établissement de M. Lesauvage, à part les machines, une grande hatteuse-essoreuse, deux colonnes de laveuses et un générateur, qu'on espère retirer à peu près intacts des décombres, tout y avait été détruit.

La toiture s'était effondrée et, à ce moment, plusieurs pompiers, qui se trouvaient dans la salle, faillirent être ensevelis sous les amas de poutres ; ils ne durent qu'à leur sang-froid de sortir indemnes de l'aventure.

Plusieurs, néanmoins, avaient été contusionnés.

Dix mille lavettes neuves avaient été consumées dans les casiers, ainsi que six à sept mille en train de sécher.

Selon M. Lesauvage, dont M. Grimaldi, commissaire de police, a recueilli la déposition, l'incendie a pris naissance dans le séchoir installé au fond de la salle, qui mesure 300 mètres carrés.

Mais il ne peut s'en expliquer la cause. Dix minutes avant d'apercevoir son établissement en flammes, il s'était rendu au séchoir et n'y avait rien remarqué d'anormal.

Les dégâts sont estimés approximativement à 25.000 francs. Il y a assurance.

Une équipe de 15 pompiers est restée sur les lieux du sinistre pendant une partie de la nuit pour arroser les décombres.

Il n'y aura pas de réceptions à la Mairie. — L'administration municipale informe que, en raison de l'exiguité des locaux de la mairie, elle ne recevra pas à l'occasion du renouvellement de l'année.

Mort d'un ancien combattant. — « Depuis plusieurs mois, disait hier M. Gahide, vice-président de la société des Anciens Combattants de 70, la mort fauche impitoyablement dans nos rangs. »

Pendant qu'il prononçait ces paroles sur la tombe encore entr'ouverte de M. Joseph Segard, directeur de la maison Motte-Delecluse, et Ancien Combattant, s'éteignait doucement en son domicile, 109, rue du Tilleul, un autre combattant, M. Henry Meurisse, âgé de 62 ans, qui venait de recevoir les derniers sacrements pendant la cérémonie funèbre de son camarade.

Le défunt, après le bombardement de Strasbourg, avait été fait prisonnier de guerre, et à ce titre évacué sur la Prusse. M. Meurisse, avec MM. Moreux et Segard, est le troisième membre de la Société des Combattants qui meurt en quinze jours dans le quartier de Sainte-Elisabeth.

Les funérailles auront lieu en l'église de cette paroisse, samedi, 2 janvier, à neuf heures.

Les visites à l'hôpital de la Fraternité. — L'administration des hospices de Roubaix a l'honneur d'informer le public, qu'en raison du nouvel an, les visites du jeudi 31 décembre 1908, pour les parents des malades en traitement à l'hôpital sont supprimées et reportées au vendredi 1er janvier 1909, de 11 heures à midi.

La Chambre de Commerce de Roubaix se réunira dans la Salle ordinaire de ses séances, 2, rue du Château, le mercredi 30 décembre 1908, à 4 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Installation de la Chambre de Commerce ; 2. Formation du bureau ; 3. Questions diverses.

Chez les Anciens Sous-Officiers. — L'assemblée générale trimestrielle et annuelle de la société de secours mutuels et de retraite des Anciens Sous-Officiers Français, a eu lieu dimanche, en son siège social, Café Lecry, sous la présidence de M. A. Hagard, entouré des membres de la Commission.

M. Louis Hus, secrétaire-trésorier, donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale trimestrielle, qui est adopté sans observations.

Sont également approuvés les comptes de dépenses et de recettes du 4e trimestre 1908.

M. Léon Jung, secrétaire-adjoint, au nom de la commission de contrôle, donne lecture du rapport pour l'année 1908. Il reconnaît le soin, la régularité et la concordance que présente les écritures. Puis il présente le bilan de l'année qui accuse les résultats suivants :

En recettes, une somme de 16.1[illegible] fr. 81, représentant les cotisations des membres honoraires, participants ; les subventions de la Ville, du Département et de l'Etat ; les intérêts échus, etc.

En dépenses, une somme de 4.860 fr. représentant les indemnités de maladie et de décès, les dépenses d'imprimés, frais de gestion et recettes et les crédits alloués à la fête annuelle.

Les recettes étant de 16.177 fr. 31 et les dépenses de 4.860 francs, il en ressort un excédent de 11.317 fr. 31.

Le capital au 15 décembre 1907 était de 60.760 fr. 48 ; l'excédent des recettes de 1908 étant de 11.317 fr. 31, le capital au 15 décembre 1908 est donc de 72.077 fr. 30, se décomposant comme suit :

Déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations (fonds disponibles	49.565 84
Id., (Fonds de retraites)	24.618 41
Obligations	9.610 55
En caisse, chez le Trésorier	252 99
Total	72.077 79

M. Léon Jung, au nom de la Commission des Finances tout en félicitant MM. Hagard, président et Louis Hus, secrétaire-trésorier, grâce au zèle et au dévouement desquels sont dus ces excellents résultats, souhaite que l'état sanitaire des membres de la société soit toujours excellent afin de ménager les ressources en vue des temps difficiles.

A l'unanimité, l'assemblée générale approuve le rapport et la situation financière de l'année 1908.

M. le Président remercie ses collègues de la Commission des Finances, des termes par trop élogieux qui lui ont été adressés, ainsi qu'à M. Louis Hus ; il reporte sur les membres de la Commission tout entière les félicitations adressées et engage tous les adhérents à travailler chacun dans leur sphère d'action, pour le recrutement et le développement de la société.

M. Carlos Salosse, donne ensuite lecture, au nom de la Commission des Fêtes, d'un rapport demandant le vote d'un crédit de 600 fr. pour la fête annuelle de février prochain. Il ajoute qu'afin de donner entière satisfaction, des pourparlers qui n'ont pas encore abouti, ne permettent pas de désigner aujourd'hui ni la salle ni la date exacte de la fête, mais un avis inséré dans les journaux fixera les sociétaires à ce sujet. Après un échange d'observations, le crédit de 600 fr est voté à l'unanimité.

M. le Président rappelle la bonne camaraderie et la gaîté qui n'ont cessé de régner au cours du dernier banquet annuel, il en profite pour remercier les sociétaires qui en ont rehaussé l'éclat, en donnant un petit concert improvisé et très bien réussi.

Dans le courant du dernier trimestre, il a été accepté cinq nouveaux membres participants et plusieurs membres honoraires. Le Conseil d'administration sera encore appelé à admettre dans le courant du prochain trimestre les cinq candidats dont les noms suivent : MM. Lehu Louis, Deledalle Albert, Plas Charles, Delepierre Théophile et Simon Maurice. Enfin deux nouveaux membres honoraires sont encore acceptés.

M. le Président rappelle enfin aux sociétaires les termes de la dernière circulaire qui leur a été adressée : concernant le numéro matricule, les devoirs des sociétaires qui présentent des candidats et qui doivent s'assurer si ces derniers ont passé la visite ; les changements d'adresses à faire parvenir de suite au secrétaire-trésorier, etc. Il termine en faisant appel aux adhérents pour qu'ils fassent partie de la Caisse de Chômage en qualité de membre actif ou de membre honoraire.

Avant de lever la séance, M. le Président adresse aux sociétaires et à leurs familles, en son nom et au nom des membres du Conseil d'administration, les meilleurs souhaits pour l'année qui va commencer et leur demande de continuer à être des mutualistes convaincus et aussi de bons travailleurs.

A l'issue de la réunion, plusieurs membres se sont fait inscrire à la Caisse de Chômage.

Vade Mecum des Conférenciers. — Soyez des hommes. — L'homme qui réussit. — Pour faire son chemin dans la vie. — à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

La « Solidarité du Nord et du Pas-de-Calais », société familiale de secours-mutuels pour hommes, femmes et enfants à partir de 7 ans, ayant organisé une tombola au bénéfice de la Caisse de ses pupilles, celle-ci a été tirée dimanche 27 décembre, au siège social, 2, boulevard Gambetta, sous la présidence d'honneur de M. Théo Calleux et de toute la Commission.

Voici les numéros gagnants :

7	19	61	135	168	170	285
273	533	562	565	637	679	688
728	949	962	978	1013	1021	1030
1050	1054	1066	1141	1157	1308	1322
1410	1415	1443	1519	1532	1624	1668
1795	1830	1839	1927	1990	2118	2143
2151	2171	2245	2288	2293	2493	2506
2550	2583	2636	2738	2799	3038	3074
3090	3165	3179	3216	3265	3366	3482
3501	3646	3964	3983	4209	4307	4337
4408	4432	4542	4600	4661	4705	4735
4850	4882	4910	4961	4981		

Le Comité directeur du Nord-Touriste vient de se réunir au siège social à Roubaix, sous la présidence de M. le docteur Butruille, président.

M. E. Duquesne, membre du Comité-Directeur, sollicite un crédit d'environ 75 francs pour le rechargement du trottoir cyclable situé entre l'Hempempont et le « Recueil », (route de Lille à Lannoy par Flers). Ce crédit est accordé.

Le rechargement du trottoir sur ce même chemin de grande communication n° 6 dans la partie comprise entre le « Tir-à-Loques » et environ 500 mètres avant l'entrée de Flers est également devenu indispensable. Avant d'accorder les crédits nécessaires pour ce travail, certains renseignements sont demandés.

L'Aéro-Club du Nord ayant soumis l'idée de la formation d'une « Ligue septentrionale aérienne », le Comité approuve ce projet appelé à donner les résultats les meilleurs et à contribuer au développement de l'aviation en France et particulièrement dans la région du Nord.

Il est donné connaissance de lettres de l'Administration Centrale des Douanes belges et quelques questions d'ordre intérieur sont examinées.

Deux adjudications ont eu lieu, hier matin, à la Mairie : celle de la fourniture de cordelettes pour la Condition Publique de la ville, et celle de la fourniture des denrées alimentaires nécessaires aux fourneaux économiques.

Elles ont donné les résultats suivants :

Fourniture de cordelettes à la Condition Publique : Devis 7.500 fr. Ont soumissionné, MM. Saint frères, avec un rabais de 4 % ; Deblock, avec un rabais de 4,10 %, adjudicataire.

Fournitures de denrées alimentaires pour les fourneaux économiques. — 1er lot. Viande : devis 11.300 fr. Soumissionnaires : MM. Ch. Verriest, rabais de 0,50 % ; Lefebvre-Feuvarque, rabais de 1 %, adjudicataire. — 2e lot. Légumes : devis, 796 fr. Adjudicataire, M. Pierre Bouten, seul soumissionnaire, rabais de 8 %. — 3e lot. Œufs : devis, 2.500 fr. Adjudicataire, M. Castelain, sans rabais. — 4e lot. Haricots et pois secs : devis, 3.125 fr. Soumissionnaires, MM. Léopold Delplanque, rabais de 2 % ; Emile Fournier, rabais de 7,15 %, adjudicataire. — 5e lot. Harengs saurs : épicerie, etc. : devis, 707 fr. 50. Soumissionnaires, MM. Léopold Delplanque, rabais de 3,24 % ; Denobry-Teneul, rabais de 4,15 %, adjudicataire.

Doigt écrasé. — Au peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, M. Paul Declercq, dégorgeur, rue Faidherbe, à Wattrelos, en plaçant une courroie sur son métier, a eu l'annulaire gauche écrasé entre un support d'une poulie. M. le docteur Leplat a constaté une plaie par écrasement de l'extrémité du doigt avec perte de substance. 1 mois de repos.

Accidents du travail. — A la filature de MM. Alfred Motte et Jules Porisse, un rattacheur, M. Henri Decarne, 48 ans, rue de l'Epeule, 90, s'est contusionné la main et s'est fait une entorse au poignet droit en tombant. 15 jours de repos; docteur Desrousseaux.

— Un apprenti de MM. Verdière et Crépieux, peigneurs, M. M. Spriet, 15 ans, rue du Progrès, 12, à Croix, a été coupé au médius droit en manœuvrant une tôle. 15 jours de repos; docteur Dupré.

— Un manœuvre de M. Léon Planquart, entrepreneur, M. Cyrille Leuwa, rue du Tilleul, cour Bonte, 14, s'est blessé au thorax en tombant. 20 jours de repos; docteur Lepers.

— Au tissage de MM. Boulangé et Frégnac, un rentreur, M. François Masse, 32 ans, rue Voltaire, cour Dufailly, 5, s'est blessé en tombant. 20 jours de repos: docteur Leraf.

Le feu. — Un commencement d'incendie, causé par le calorifère et qui n'a occasionné que des dégâts insignifiants, s'est déclaré, hier soir, vers 5 h. 1/2, dans l'établissement de MM. Lestienne frères, négociants, rue Neuve.

Quand les pompiers casernés, avertis, arrivèrent avec leur grand train d'échelles, tout était déjà terminé. Le personnel de la maison avait fait le nécessaire. Un peu de plancher seulement avait été consumé.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

BONBONS POUR LE NOUVEL AN
THOMAS, 5, Rue du Priez, Lille

du 29 décembre

Naissances. — Angèle Spriet, rue de Florenes, 16. — Célina Lorthioir, rue Turgot, c. St-Joseph, 11. — Mathilde Sturbaut; Angèle Popelier, avenue Julien Lagache. — Léon Montagne, rue Jouffroy, cour Petit, 3. — Pierre Detournay, rue de l'Industrie, 8. — Emérence Esmenet, rue Decrème, 12.

Mariage. — Albert Choquet, cocher, rue de Beaumont 22 et Berthe Deleurence, éplucheuse, id., 179.

Décès. — Gaspart Desnoulet, 70 ans, rue de Solférino 13. — Julie Potar, 80 ans, rue de la Banque, 25. — Florimond Deletèle, 60 ans, rue de Barbieux. — Rosalie Tanghe, 80 ans, rue de Blanchemaille. — Charles Cau, 57 ans; Henry Belin, 57 ans, avenue Julien-Lagache. — Adolphe Deregnaucourt, 55 ans, rue St-Jean, 185. — Pierre Duquesnoy, 39 ans, rue de la Chaussée, numéro 51.

Grands Vins de Champagne de
SAINT-MARCEAUX ET Cie, REIMS

WATTRELOS

Avis aux épiciers. — La Mairie nous communique l'avis suivant :

« Tous les épiciers qui vendent au détail des drogues sir ples : sel anglais, huile de ricin, plantes seches indigènes pour tisanes, devront cesser cette pratique s'ils ne veulent pas s'exposer à des poursuites judiciaires.

Ils ne peuvent vendre ces drogues par quantité inférieure à 125 grammes, poids médical en l'espèce.

WATTRELOS. — Du 29 décembre. — Naissances. — Irène Lempire, Fort Lillois. — Clovis Vanhaute, rue Pierre Catteau, 7. — J.-B. Bouhours, rue de la Gendarmerie. — Emilienne Vreck, rue de la Baillerie, 90. — Simone Vandaele, rue Félix Faure, 39.

Décès. — Alfred Vancaudenberg, 5 jours, Martinoire. — Irène Hollemieux, 4 jours, r. d'Audenarde. — Marie Vanmoerhaeghe, 3 ans, Marlière. — Lucienne Dhondt, 1 an, rue des Champs. — Flore Flipot, 20 ans, rue Négrier. — Henri Hoyois, 27 ans, Sartel.

CROIX

Accidents de travail. — A l'usine à gaz, M. Camille Depuers, 44 ans, chauffeur, au Noir-Bonnet, à Wasquehal, s'est fait une déchirure musculaire dans la région lombaire en poussant une charrette. 10 jours de repos; docteur Barroyer.

— Au peignage Holden, M. Jules Médo, 47 ans, à Orroir (Belgique) s'est cogné le coude droit contre un chargeur. Plaie contuse. 20 jours de repos; docteur Barroyer.

— Chez Gaberel et Lorsignol, M. Jean Dewilde, 43 ans, domestique, rue Duplre, a glissé et s'est tordu le bras gauche. 15 jours de repos: docteur Demoulin.

CROIX. — **Naissance.** — Marie Duprez, rue Kléber, 77.

WASQUEHAL

Le nouveau Calvaire. — Le Calvaire qui a été construit rue de Marcq, en remplacement de l'ancien, démoli il y a quelques mois, s'achève lentement. Hier, d'élégantes poutres en assemblage et panneaux de sapin, surmontées de barreaux en chêne, ont été placées dans l'après-midi.

Au canal. — Par suite des gelées de ces jours-ci, la circulation des bateaux est définitivement interrompue. Plus d'une vingtaine stationnent entre le vieux canal de Croix et le Chemin Rouge.

Les métiers de la neige. — Mardi, à 7 heures du soir, M. Albert Delry, 20 ans, rue de la Blanche-Porte, rentrant chez lui, a glissé sur la neige congelée et, en tombant s'est fracturé l'avant-bras gauche. Il a reçu les soins du docteur Vermeersch.

Acte de mauvais gré. — Plusieurs fois déjà Mme Lostgiter, rue de Marcq, a constaté la disparition de quelques unes de ses poules qu'on avait déplumées sur place. Elle vient encore de découvrir dans sa cour les pattes et les plumes d'un autre volatile qui vient de disparaître.

FLERS-BREUCQ

Réunion d'études. — Ce soir, à 8 h. précises, réunion du Cercle d'études pour les membres de la Jeunesse Catholique.

Sujet : « La famille et le salaire ».

LANNOY

Accident de travail. — Au tissage à la moquette F. Leborgne, rue de Strasbourg, un ouvrier tisserand, M. Victor Vamour, 48 ans, au Petit-Lannoy à Hem, est tombé sur le bâti de son métier. Le docteur Parmentier a constaté la fracture d'une côte et lui a ordonné un repos de 6 semaines sauf complications.

— A l'établissement Parent et fils, rue du Haut-Jardin, Mlle Marguerite Courier, 15 ans, frangeuse, au Nouveau-Monde à Lys, a fait une chute sur le genou droit. Le docteur Caudmont a relevé des contusions violentes pouvant occasionner une hydartrose et a prescrit un repos de 15 jours.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 29 décembre 1908

Séance ouverte à 9 h. 10, sous la présidence de M. Dron, maire. Vingt-huit conseillers sont présents. M. Martin, secrétaire de séance, donne lecture des procès-verbaux des deux précédentes séances.

Le Conseil nomme ensuite les commissaires répartiteurs pour 1909 :

Candidats répartiteurs titulaires. — Résidants : MM. Masurel-Leclercq, Dervaux Charles, Trigallez Jules, Crucque Louis, Dumortier Henri, Wagnon Emile ; Non résidants : MM. Poissonnier J.B., à Mouvaux, Cruque Jean-Baptiste, à Roubaix, Derouge-Hellin, à Roncq, Dumortier-Deltour, à Neuville.

Candidats répartiteurs suppléants. — Résidants : MM. Bouche Louis, Delespierre Jules, Heulst Jules, Ducoulombier Georges, Brassart Jules, Barbieux Achille ; Non-résidants : MM. Delesalle-Defives, à Roubaix, Haquette J.-B., à Neuville, Torris Eugène, à Roncq, Lotigier-Montaigne, à Linselles.

Collège de jeunes filles. — Externat : recettes, 33.916 fr. ; dépenses, 31.236 fr. — Internat : recettes, 41.790 fr. ; dépenses, 41.790 fr. — Est-ce pour rien que N.-D. des Anges a été convertie en collège laïque ? Répondez contribuables.

Après cette affaire, M. le Secrétaire-général lit à perte de vue des rapports. Il est impossible d'en saisir un mot. C'est fait exprès.

UN INCIDENT

M. Quivron regrette que le rapport sur le budget ne soit pas venu plus tôt. « On n'a pas le temps d'examiner les questions soumises au Conseil ».

Le maire répond que les difficultés financières ont nécessité ce retard. « Si vous n'êtes pas content, merci, Messieurs ! Une autre fois je vous donnerai un budget moins étudié !... Si vous le voulez nous remettrons le budget à plus tard. »

M. Salembien. — Vous avez eu toute la journée d'aujourd'hui pour le voir ce budget, cela doit vous suffire et c'est ainsi que vous remerciez M. le Maire.

M. Dron, maire. — C'est lorsque jusqu'au dernier moment nous sommes anxieux de savoir comment nous pourrons équilibrer notre budget que vous venez nous faire des reproches. Nous n'attendions pas ce procédé de votre part, M. Quivron, de vous qui faites partie du Conseil depuis huit ans.

M. Quivron. — Oui, mais les nouveaux conseillers nous demandent des explications que nous ne pouvons pas leur donner.

Comme il n'est plus répondu à M. Quivron, on passe à la souscription pour le monument de Wissembourg. La Commission des Finances examinera quelle doit être la participation.

Mise à la retraite. — M. Lucien Levêque compte 25 ans de service au service d'hygiène. Il faut 30 années de service pour avoir droit à la retraite. Néanmoins le maire demande la mise à la retraite de M. Levêque — ou, pour plus de clarté, il a été contraint de solliciter sa retraite.

On verra sous quelques jours pourquoi cette mise à la retraite et par qui M. Levêque sera remplacé.

Eh ! M. le Maire nous sommes renseignés beaucoup mieux que M. Quivron et les autres conseillers.

Halles. — Des modifications ont été apportées aux Halles il y a trois mois. Et hier, mardi, le maire proposait ces modifications à l'approbation de l'assemblée communale.

La désinvoiture est à signaler. A quoi servent donc nos conseillers ?

Au rapport du maire distribué aux conseillers dans la journée, M. Conpin présente des observations relatives à l'heure d'ouverture des halles fixée à 5 h. 1/2 du matin et à l'heure de fermeture fixée à 6 h. du soir.

M. le maire répond à cela que le règlement qu'il présente est approuvé par la Préfecture.

Notez ces mots : « Approuvé par la Préfecture » Et cela avant que le Conseil ait délibéré. A quoi servent donc nos conseillers ? Cela devient écœurrant.

Prud'hommes employés. — La demande de création d'une section d'employés au conseil des Prud'hommes a été renvoyée à l'examen de l'administration.

LE RAPPORT SUR LE BUDGET

Derrière une phraséologie creuse au point qu'en adversaires résolus du maire de Tourcoing, nous devons de remercier de nous fourbir nos armes contre lui, le maire essaye de donner le change.

Son budget, à peine vu, puisque, contrairement à ce qui se pratique ailleurs, la presse ne peut prendre connaissance des rapports qu'en séance de nuit, est un odieux truquage. Un étudiant primaire en comptabilité refuserait de le signer.

Du reste deux citations du mot « parti-pris » employées l'une à l'adresse des adversaires, et l'autre — oh, M. le Maire ! — à l'adresse du ministère qui refuse l'emprunt, jugent ce document que nous analyserons. Nos lecteurs ne nous pardonneraient pas de porter un jugement au pied levé sur un document qui a exigé la participation habile de cent employés et six mois de réflexions de M. le Maire.

Toutefois, nous le répétons, c'est si creux ce document que nos lecteurs éprouveront de la joie à lire les funambulesques élucubrations de M. le Maire.

La messe de minuit, le 1er janvier, en l'église Saint-Christophe, sera précédée des exercices habituels de l'Heure-Sainte qui commenceront à onze heures.

Il est rappelé que seuls les hommes sont admis à cette cérémonie nocturne. Les dames feront leur adoration le 31 décembre, de huit heures à neuf heures du soir, en la même église.

L'église Saint-Christophe étant fermée à dix heures du soir, MM. les adorateurs et les hommes qui désirent participer aux touchantes cérémonies précitées et auxquelles ils sont invités par cet avis, sont priés de passer par la porte de la sacristie.

— Le Comité des Œuvres Eucharistiques.

L'identité de la noyée du Blanc-Seau. — L'identité de la dame noyée lundi soir au pont du Blanc-Seau a été établie. Elle s'appelle Hortense Buchet, 33 ans, femme Léon Dubreuil. Elle était cuisinière et son mari cocher chez M. Fauvarque, rue de Lille, 37, à Roubaix.

Lundi matin, elle quitta son service sans dire où elle allait. L'enquête de police prouve que la mort est due à un accident. D'autre part, ses facultés mentales étaient altérées depuis quelque temps.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, 19 étrangers (8 hommes, 7 femmes et 4 enfants) se sont fixés à Tourcoing. Par contre, 9 autres étrangers (8 hommes et 1 femme) ont quitté notre ville.

Adjudications. — Mardi, à 2 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville, M. Léon Salembien, adjoint, assisté de MM. Masurel-Leclercq et Heulst, conseillers municipaux et en présence de MM. Bulté, receveur municipal, et Hubert, directeur de l'usine municipale à gaz, a procédé aux adjudications suivantes :

Fourniture des plombs en tuyaux et en table nécessaire à l'usine municipale à gaz pendant l'année 1909. Ont soumissionné : La Compagnie française des métaux à Paris, 2 %; Wanaverbecq Ferdinand, constructeur à Roubaix, 1,90 %; Guyot Alfred, à Lille, 4,50; Decroix Georges, à Lille, 6,60; Suys Prosper et Edm., à Tourcoing, 2 %; Bigotte François, à Lille, 1,80. Adjudicataire, M. Georges Decroix.

Goudrons à prévenir de l'usine municipale à gaz, du 1er janvier au 31 décembre 1909. Soumissionnaires : MM. Burt, Boulton et Haywood Limited, à Paris, augmentation de 10 % sur le prix de la tonne prévu au cahier des charges; la Société des usines de Libercourt, augmentation de 22,75, adjud.

Fournitures de bureaux pour les divers services municipaux pendant les années 1909, 1910 et 1911. Soumissionnaires : MM. Frère-Glorieux, 40 %; Mme Barbensen-Malfit, 29,30; Ducoulombier Paul, 35,10; Dujardin Léon, 20,25; Roscoe-Verlingue, 26,25. Adjudicataire : M. Frère-Glorieux.

Accidents de travail. — Mlle Marie Vanfleteren, 20 ans, soigneuse, rue Turgot, 3, écrasement de la 2e phalange du médius et de l'annulaire droits entre deux cylindres d'étirage. Docteur Aerts; repos de 15 jours.

— Louis Labit, 13 ans, tapisseur, rue de Chartres, coupures aux doigts de la main gauche par le tranche fils de son métier. Docteur Vermersch; repos de 8 jours.

— Eugène Proidure, ouvrier de préparation, rue de la Blanche-Porte, cour Ramart, 2, déchirures multiples de l'annulaire et de l'auriculaire droits. Docteur Aerts; repos de 30 jours.

Extradé. — Ernest Lavie, 30 ans, employé de commerce, né à Dunkerque, à la suite d'abus de confiance commis à Bordeaux, s'était réfugié en Belgique. Arrêté à Bruxelles, il a été remis mardi aux gendarmes de Tourcoing par les autorités belges.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 29 décembre

Naissances. — Pille Simonne, rue Nationale, 122. — Dupendt Raymonde, rue de St-Quentin, 1. — Deurinont Robert, rue Achille-Testelin, 146. — Evrard Elise, rue de Roubaix, 120. — Vanbaeteel Jeanne, rue Fin-de-la-Guerre, 127. — Vandenheede Jeanne, rue de Roncq. — Perin Henri, rue Jean-Bart.

Décès. — Vilse Clarisse, 43 ans, rue de Roubaix, 99. — Lecomte Hippolyte, 68 ans, rue Nationale, 122.

BOUSBECQUE

Chute dans un réservoir. — Mardi après-midi, vers cinq heures, plusieurs ouvriers maçons de l'usine de MM. Dalle frères et Lecomte travaillaient à la « Pâte de bois », dépendance de la papeterie, à la démolition d'un réservoir.

L'un d'eux, Jules Roberez, 30 ans, demeurant à Wervicq, père de cinq enfants, aide-maçon, était occupé près du « trou d'homme » ; au moment où il avançait un marteau à un de ses compagnons, par suite d'un faux mouvement, il tomba la tête première dans l'ouverture. Ses camarades, témoins de l'accident, se munirent aussitôt de cordes ; l'un d'eux descendit dans la bâche pour remonter le malheureux.

Ils réussirent, après maints efforts, à le retirer. Le docteur Bertrand, qui arriva aussitôt, fit transporter le blessé à l'infirmerie de l'usine, après lui avoir prodigué les premiers soins.

Le docteur ne pourra se prononcer sur son état que dans quelques jours.

BOURSE de BRUXELLES

29 DÉCEMBRE 1908

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES	Ouverture	Clôture
Rente 3 0/0 2 série	— —	9 75
Brux. 1902 2,50 0/0	— —	100 —
— 1905 3 0/0 lib.	103 —	101 25
Anvers 1887, 2,50 0/0	95 —	95 5
— 1903 2 0/0	— —	— —
Gand 2 0/0	— —	— —
Liège 1909 3 0/0	82 25	82 50
— 1897 2 0/0	93 50	9[illegible] —
— 1905 3 0/0	88 —	81 50
Congo 1911		
CHARBONNAGES		
Amercœur 2 mars 1908	905 —	910 —
Anderlues 30 sept. 1907	500 —	— —
Bernissart 1er avril 1908	912 0	9[illegible] 50
Id. Bois d'Avroy	— —	— —
B.-E. à Lambusart 2 nov. 1907	— —	— —
Berinage Central 17 oct. 07	— —	— —
Charbonn. belge 15 avr. 1907	500 —	5[illegible] —
Chevalière à Dour. (1er m. 08)	[illegible] —	[illegible] —
Cie Furstemberg p. (1er mai 08)	— —	47 0
» » » » » »	— —	1450 —
Concorde (1er mai 1908)	— —	810 —
Couchant du Flénu (1er av. 03)	— —	— —
Courcelles Nord (1er mai 1908)	[illegible] —	[illegible] —
Espérance B.-F. (2 août 1907)	— —	2 00
Fontaine Lévêque (2 mai 08)	— —	1 [illegible]
Gouffre (14 avril 1908)	— —	1 51
Grand Buisson (17 nov. 1907)	— —	[illegible]
G. Mach. à Dour. (31 déc. 07)	815 —	[illegible] —
Grand Mambourg (16 mars 08)	— —	57 —
Haine Saint-Pierre	97 50	6[illegible] 50
Ham-sur-Sambre (10 mai 08)	247 50	252 0
Hazard (1er mai 1907)	— —	2140 —
Horloz (3 oct. 1907)	— —	[illegible]
Hornu et Wasmes (2 avr. 08)	26 —	30 —